

# 3 points à retenir :

01

du conseil communautaire

**Jeudi 5 juin 2025**

## VALIDATION DU PROJET DE CHEMIN DE L'EAU

Au titre de sa compétence GEMAPI (gestion de l'eau), la CCLL accompagne la création d'un sentier d'interprétation autour d'un bien commun précieux : l'eau sur le Causse.

Inauguration le **21 septembre 2025** à l'occasion des 30 ans du PNR des Grands Causses !

---

## CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ARIAC coopérative d'activité et d'emploi

La CCLL soutient l'économie et les initiatives locales en subventionnant un acteur économique important : l'ARIAC. Cette coopérative d'activité et d'emploi soutient les porteurs de projets d'entreprise en phase de test

## ATTRIBUTION DES FONDS DE CONCOURS INTERCOMMUNAUX

Malgré un contexte financier contraint, la CCLL poursuit son engagement aux côtés des communes du territoire pour améliorer le cadre de vie et répondre aux besoins du quotidien.

**Près de 90 000 € voté pour soutenir** la réalisation de projets concrets (aires de jeux, rénovation de logements, petits équipements de proximité... )